

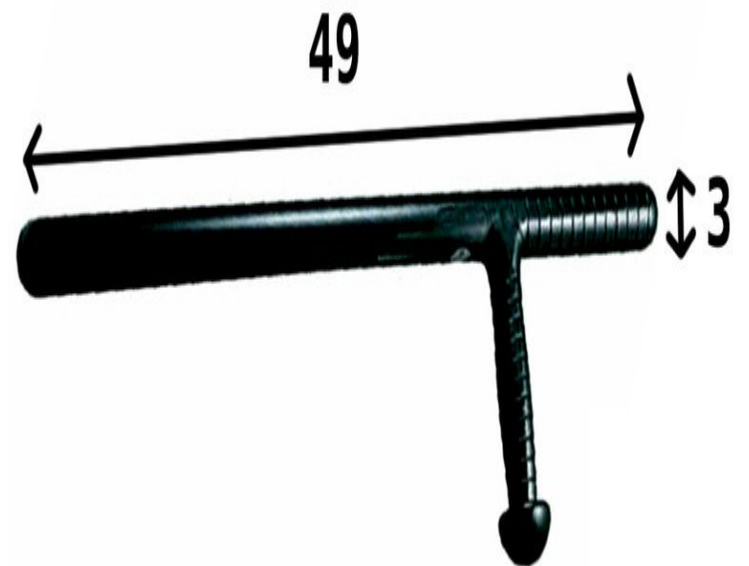
LOI TRAVAIL FACE AU 49.3 EN GREVE DES LE 17 MAI

La loi Travail facilite les licenciements, remet en cause les 35h, la médecine du travail, et casse le code du travail. Elle permet au patronat de s'affranchir de la loi au profit d'accords d'entreprises, c'est « l'inversion de la hiérarchie des normes ». **C'est un projet global de régression sans précédent des droits des travailleurs et des travailleuses.** Il n'y a pas d'amendements possibles. Pas de négociation de la casse de nos droits !

Dans l'éducation, l'autonomie et la territorialisation participent de la même logique. Manque de remplaçant-e-s, éducation spécialisée attaquée, réforme du collège, pressions hiérarchiques... Ce ne sont pas quelques indemnités à visées électoralistes qui tromperont les personnels sur la réalité de leurs conditions de vie et de travail dégradées depuis de nombreuses années. N'en doutons pas, si cette loi passait, la prochaine étape serait la remise en cause du statut de la fonction publique qui nous promet une flexibilisation et une précarisation de nos métiers sans précédent.

EN LUTTE CONTRE :

- la casse du code du travail
- la facilitation des licenciements
- la territorialisation et l'“autonomie” des établissements



EN LUTTE POUR :

UNE AUTRE ECOLE
UNE AUTRE SOCIETE

Union
syndicale
Solidaires

éducation
Sud